

Lausanne

Technique expérimentale pour figurer la tour Taoua

Demain soir, lasers et drones promettent un spectacle high-tech. Qui est peut-être une première mondiale

Alain Détraz

Les gros ballons lancés dans le ciel ont offert une belle visibilité au projet de tour Taoua, qui sera soumis en votation à Lausanne le 13 avril. Vendredi soir, cette visibilité va gagner en intensité lumineuse, avec le vol de drones percutes par quatre rayons lasers (24 heures d'hier). Le résultat devrait montrer concrètement les contours de la future tour de Beaulieu. Cette aventure s'est construite de façon expérimentale et constitue peut-être même une première mondiale en matière de gabarits immobiliers.

Les ballons à hélium sont une technique bien rudimentaire en regard des drones grand public, dont on entendait à peine parler il y a encore un an. Depuis, ce marché croît à vue d'œil, et c'est par le biais de quelques passionnés qu'est née l'idée de les employer afin de matérialiser les quatre coins de la tour, à 85 mètres de hauteur. «L'idée d'y ajouter des faisceaux laser est venue en cours de discussion», raconte Charles-Denis Perrin, l'élévausannois qui pilote ce projet.

Lancée au cours d'une séance de Conseil communal, en février, l'idée a fait son chemin dans un bel enthousiasme. Mais pas sans mal. «C'est une solution totalement expérimentale, dit Charles-Denis Perrin. Personne n'était là pour nous dire comment faire.» A sa connaissance, il n'existe pas de



L'un des drones en test, hier soir, sous le regard de Charles-Denis Perrin (à dr.) et le pilote François Lebet.

précéder à cette expérience, dont le coût devrait être inférieur à 15 000 francs.

Obstacles multiples

Les drones n'ont pas été difficiles à trouver. L'Amicale d'hélicoptéristes de Cuarnens, dont le chef des huissiers de Lausanne est membre, constitue le gros de l'équipe. Le quatrième pilote est Valentin Dubach, dont l'expérience de prises d'images par drone a été remarquée, notamment dans un film consacré au guet de la cathédrale.

Restait à débloquer l'autorisation de vol après un premier refus, en raison de la proximité du site avec l'aéroport de la Blécherette. «La police municipale a finalement négocié une exception, en vertu de l'utilité publique de cette démonstration», confie Charles-Denis Perrin.

Pour les lasers, la tâche n'a pas non plus été une évidence. C'est la petite société SBK Laser, à Delémont, qui fournira les sources lumineuses. «Ce sera un rayon vert de 4 millimètres d'épaisseur», annonce son fondateur, Sébastien Kottelat, pour qui l'expérience est aussi une première. Comme il n'est équipé que d'un seul projecteur suffisamment puissant, il a dû en faire venir trois autres de France. Des explications ont également dû être fournies au Service cantonal de l'énergie (SEVEN).

Restait encore à protéger les drones, qui intercepteront les quatre faisceaux laser. D'une puissance de 10 watts, ils sont sans commune mesure avec les pointeurs de bureau (5 millièmes de watt). Si leur rayon ne vient pas frapper la plaque fixée sous les drones, il pourrait monter à quelque 10 kilomètres dans le

ciel. «On va devoir couper un rayon à 85 mètres avec une rondelle de 30 centimètres», résume le pilote Valentin Dubach.

Conseils pour les photos

A proximité du site, les rayons verts seront très visibles. C'est à distance que les photographes amateurs éprouveront peut-être quelques difficultés à immortaliser l'événement. Les spécialistes recommandent de se munir d'un trépied et de prévoir une pose longue. Pour rappel, le rendez-vous de cette expérience unique est prévu demain soir à 20 heures. Les batteries des drones ne permettront que deux vols de dix minutes chacun.



Retrouvez notre dossier sur

Taoua.24heures.ch